

## Diplômes d'Université de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert (IDCEL)

Chers étudiants de l'Institut de Droit Comparé,

**Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, voici les modalités selon lesquelles la continuité pédagogique des DU de droit étranger sera assurée :**

- **DU de Droit allemand** (10h de cours restant) : le cours écrit du Professeur Möllers sera accessible sur moodle.
- **DU de Droit espagnol** (10h de cours restant) : les documents de cours de la Professeure Barral seront accessibles sur moodle.
- **DU de Droit italien** (10h de cours restant) : les documents de cours de la Professeure Chiara Besso seront accessibles sur moodle.

☞ Les professeurs étrangers n'ont pas d'accès à notre plateforme moodle ; les étudiants de ces trois DU sont invités à adresser leurs questions de cours à l'attention de leurs professeurs à la responsable administrative de l'IDCEL, Mme Charlotte Maurin ([fdc@univ-lyon3.fr](mailto:fdc@univ-lyon3.fr)), qui les rassemblera et les adressera au professeur, lequel y répondra par son intermédiaire.

- **DU de Droit anglais** (4h de cours restant) : la continuité pédagogique a été assurée par la mise en ligne de vidéo de cours sur moodle par Mme Francoz Terminal ainsi que la mise à disposition de supports écrits des deux dernières parties du cours. Un forum a été ouvert sur la plateforme moodle et les étudiants sont invités à y déposer directement leurs questions.
- **DU de Droit asiatique** (10h de cours restant) : les modalités de la continuité pédagogique qui sera mise en place para Madame Lucie Pintenot sont en train d'être définies. Nous vous tiendrons directement informés.
- **DU de Droit américain** : la totalité des heures de cours a déjà été assurée par les professeurs invités.

Nous vous invitons à consulter régulièrement la plateforme moodle afin de prendre connaissance des documents qui y seront placés.

Nous vous communiquerons en outre toutes informations utiles nouvelles relatives au DU dans lequel vous êtes inscrits sur vos boîtes mails universitaires.

Pour l'ensemble des DU, les **examens de second semestre sont repoussés** et seront fixés de telle façon qu'ils n'aient pas lieu en même temps que les examens en Licence 3 ou Master 1. Vous serez informés des différentes dates d'examen vous concernant dès qu'elles auront été arrêtées.

Nous vous invitons à rester prudemment chez vous, vous souhaitons bon travail et vous adressons nos plus cordiales pensées.